

Le Crouais, le 24 mars 2026

Référence : 03-26-76

Objet : Convocation Conseil Municipal

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le conseil municipal se réunira le :

Mardi 7 avril 2026
À 19h00
Salle de la Mairie

L'ordre du jour est le suivant :

- Finances - Comptes de Gestion 2025
- Finances - Comptes Administratifs 2025
- Finances - Affectation des résultats
- Finances - Budgets primitifs 2026
- Finances - Vote des taux d'imposition
- Institution et vie politique – Commissions municipales – désignation des membres
- Institution et vie politique – Désignation d'un représentant communal au SDE
- Urbanisme – Approbation de la carte communale
- Questions diverses

Le Maire,
Daniel CHICOINE



L'article L.2121-10 du CGCT précise désormais que :

Toute convocation est faite par le maire. Elle indique les questions portées à l'ordre du jour. Elle est mentionnée au registre des délibérations, affichée ou publiée. **Elle est transmise de manière dématérialisée ou, si les conseillers municipaux en font la demande, adressée par écrit à leur domicile ou à une autre adresse.**